

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



SOMMAIRE

01

GOUVERNANCE 4

L'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes	4
Bilan des travaux de l'URPS Médecins AuRA	10

02

E-SANTÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION 14

Le comité de pilotage e-Santé	14
La mise à disposition gratuitement de l'outil RSPS auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la région	14
L'engagement de l'URPS en faveur de la généralisation du CVE et sa mise à disposition gratuitement auprès de tous les médecins libéraux de la région	16
Quel est l'objectif de l'URPS Médecins AuRA ?	16
Les actions de déploiement du CVE	16
Actions de promotion en faveur du développement de la télémedecine	18
Le groupe de travail télémedecine mobilisé sur les sujets de sécurité	19

03

MÉDECINE LIBÉRALE ET ORGANISATION TERRITORIALE 20

Les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)	20
L'accompagnement des médecins libéraux dans la conduite de projets d'exercice coordonné ou de projets innovants	21

04

PROMOTION DE LA MÉDECINE LIBÉRALE 22

05

SANTÉ DES MÉDECINS 24

06

PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES ET ORGANISATION DES SOINS NON-PROGRAMMÉS EN JOURNÉE

25

Publication du nouveau cahier
des charges 2018 25

L'URPS Médecins AuRA investit
dans l'organisation des soins
non-programmés en journée 25

07

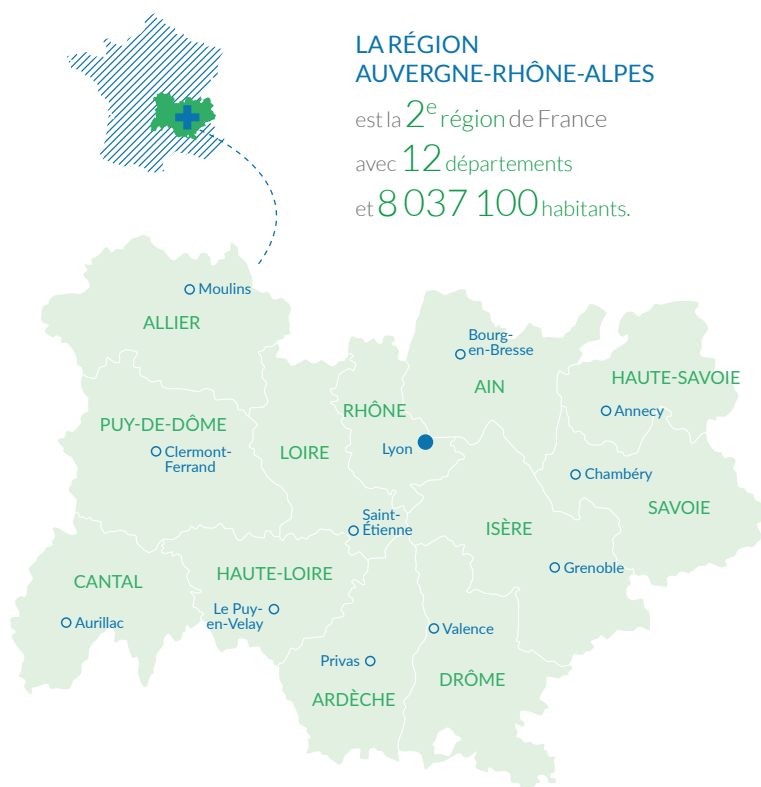
COMMUNICATION 26

08

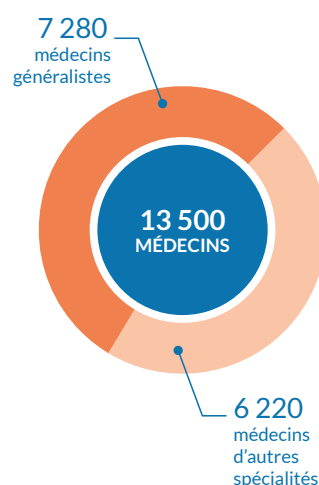
PARTICIPATION 27 AUX TRAVAUX INSTITUTIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL

01/ GOUVERNANCE

L'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes



EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX REPRÉSENTE ET ACCOMPAGNE 13 500 MÉDECINS :



Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) Médecins représentent et accompagnent les médecins libéraux de chaque région.

Les URPS Médecins AuRA ont été créées dans le cadre de la **Loi Hôpital Patients Santé Territoires** le 2 juin 2010. Leur but est de faire le lien entre les institutions et les médecins libéraux.

L'URPS MÉDECINS AuRA EST COMPOSÉE

- D'une Assemblée Générale
- D'un Bureau
- De trois Collèges

Collège 1 : 40 médecins généralistes

Collège 2 : 11 médecins spécialistes travaillant sur plateaux techniques

Collège 3 : 29 médecins des autres spécialités médicales



MEMBRES DU BUREAU



**Dr Pierre-Jean
TERNAMIAN**

Président de l'URPS
Médecins Libéraux
Auvergne-Rhône-Alpes
Radiologue à LYON (69)



**Dr Roland
RABEYRIN**

1^{er} Vice-Président
Médecin généraliste
au PUY-EN-VELAY (43)



**Dr Yannick
FREZET**

2^e Vice-Président
Médecin généraliste
à RIVE-DE-GIER (42)



**Dr David
MACHEDA**

Trésorier
Médecin généraliste
à CRANVES-SALES (74)



**Dr Eric
TEIL**

Trésorier adjoint
Radiologue
à CHAMBÉRY (73)



**Dr Vincent
RÉBEILLÉ-BORGELLA**

Secrétaire Général
Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Pierre
PÉGOURIÉ**

1^{er} Secrétaire adjoint
Ophtalmologiste
à RIVES-SUR-FURE (38)



**Dr Patrick
CARLIOZ**

2^e Secrétaire adjoint
Chirurgien infantile
à ÉCULLY (69)

INVITÉS PERMANENTS DU BUREAU



**Dr Pascal
DUREAU**

Médecin généraliste
à VÉNISSIEUX (69)



**Dr Jean-Pierre
ENRIONE-THORRAND**

Médecin généraliste
à MEYLAN (38)



**Dr Sylvie
FILLEY-BERNARD**

Anesthésiste-Réanimateur
à ARNAS (69)



**Dr Alain
FRANÇOIS**

Radiologue à SAINTÉ-
COLOMBE-LES-VIENNE (69)



**Dr Marcel
GARRIGOU-
GRANDCHAMP**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Florence
LAPICA**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Gilbert
LHOSTE**

Psychiatre
à CLERMONT-FERRAND (63)



**Dr Olivier
RASPADO**

Chirurgien viscéral
à CALUIRE-ET-CUIRE (69)



**Dr Jean
STAGNARA**

Pédiatre
à LYON (69)

COORDONNATEURS DE COLLÈGES

COLLÈGE DES GÉNÉRALISTES



Coordonnatrice
Dr Florence
LAPICA
Médecin généraliste
à LYON (69)



Coordonnateur adjoint
Dr René-Pierre
LABARRIÈRE
Médecin généraliste
à ANNECY-LE-VIEUX (74)



Coordonnateur adjoint
Dr Patrick
MONTANIER
Médecin généraliste
à ROUGET (15)



Coordonnateur adjoint
Dr Jean-Antoine
ROSATI
Médecin généraliste
à CHANTELLE (03)

COLLÈGE DES MÉDECINS SPÉCIALISTES DES PLATEAUX TECHNIQUES



Coordonnatrice
Dr Sylvie
FILLEY-BERNARD
Anesthésiste-Réanimateur
à ARNAS (69)



Coordonnateur adjoint
Dr Etienne
FOURQUET
Anesthésiste-Réanimateur
à ÉCULLY (69)



Coordonnateur adjoint
Dr Olivier
RASPADO
Chirurgien viscéral
à CALUIRE-ET-CUIRE (69)



Coordonnateur
Dr Gilbert
LHOSTE
Psychiatre
à CLERMONT-FERRAND (63)



Coordonnatrice adjointe
Dr Pascale
DARBON
Dermatologue
à LYON (69)



Coordonnateur adjoint
Dr Jean
STAGNARA
Pédiatre
à LYON (69)

COLLÈGE DES MÉDECINS DES AUTRES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

RESPONSABLES DE COMMISSIONS

COMMISSION PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES



Dr Alain
CARILLION
Médecin généraliste
à BOURG-SAINT-ANDÉOL
(07)



Dr David
MACHEDA
Médecin généraliste
à CRANVES-SALES (74)



Dr Jean-Antoine
ROSATI
Médecin généraliste
à CHANTELLE (03)



Dr Sylvie
FILLEY-BERNARD
Anesthésiste-Réanimateur
à ARNAS (69)



Dr Alain
FRANÇOIS
Radiologue
à SAINTE-COLOMBE-LES-
VIENNE (69)

COMMISSION ORGANISATION ET OFFRE DE SOINS



Dr Etienne
FOURQUET
Anesthésiste-Réanimateur
à ÉCULLY (69)



Dr Christian
LANDON
Médecin généraliste
à CLERMONT-FERRAND
(63)



Dr Olivier
RASPADO
Chirurgien viscéral
à CALUIRE-ET-CUIRE (69)



Dr Yves-Pierre
KOSOVSKY
Psychiatre à LYON (69)



Dr Agnès
LAVILLE
Médecin généraliste
à SIMANDRES (69)



Dr Patrick
MONTANIER
Médecin généraliste
à ROUGET (15)

COMMISSION SANTÉ PUBLIQUE

COMMISSION SYSTÈMES D'INFORMATION



Dr Didier
ANNE
Médecin généraliste
à LYON (69)



Dr Patrick
CARLIOZ
Chirurgien infantile
à ÉCULLY (69)



Dr Gilles
PERRIN
Médecin généraliste
à GRENOBLE (38)



Dr Charles
PENCZ
Médecin généraliste à
GRÉZIEU-LA-VARENNE (69)



Dr Yves
MINO-VERCELLIS
Radiologue à CHATILLON-
SUR-CHALARONNE (01)

COMMISSION COMMUNICATION

COMMISSION DE CONTRÔLE

SUITE DES ÉLUS DE L'URPS MÉDECINS AuRA



**Dr Jean-Charles
AGNIEL**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Sophie
BARROIS**

Pédiatre
à LYON (69)



**Dr Soizic
BAUCHER**

Gynécologue obstétricien
à ÉCULLY (69)



**Dr Karim
BERKANI**

Pneumologue
à ARGONAY (74)



**Dr Pascal
BESSE**

Pédiatre
à LYON (69)



**Dr Stéphanie
BLACHON**

Médecin généraliste
à AIX-LES-BAINS (73)



**Dr Frédéric
BOCQUERAZ**

Chirurgien urologue
à ÉCHIROLLES (38)



**Dr Maryvonne
BOUCHARD**

Endocrinologue
à ÉCULLY (69)



**Dr Pascal
BRÉGÈRE**

Anesthésiste-Réanimateur
à SAINT-ÉTIENNE (42)



**Dr Laurent
BUISSON**

Chirurgien orthopédiste
à CHALLES-LES-EAUX (73)



**Dr Evelyne
CHARTIER**

Médecin généraliste
à CHAMALIÈRES (63)



**Dr François
DANET**

Psychiatre
à LYON (69)



**Dr Nicolas
DERAÎN**

Médecin généraliste
à SAINT-ALBAN-LEYSSE (73)



**Dr Véronique
DESVIGNES**

Pédiatre
à CHAMALIÈRES (63)



**Dr Isabelle
DOMENECH-BONET**

Médecin généraliste
à AVERMES (03)



**Dr Agnès
DUQUESNE**

Pédiatre
à LYON (69)



**Dr Bruno
EICHENLAUB**

Radiologue
à ÉCULLY (69)



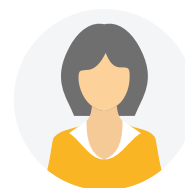
**Dr Jacques
EYMIN**

Médecin généraliste
à GRENOBLE (38)



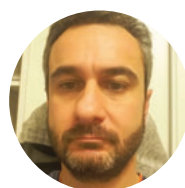
**Dr Claire
GAULTIER**

Médecin généraliste
à SAINT-ÉTIENNE (42)



**Dr Charlotte
GINET**

Médecin généraliste
à TAIN-L'HERMITAGE (26)



**Dr Mickaël
GOLOSETTI**

Médecin généraliste
à MONTMÉLIAN (73)



**Dr Frédérique
GUERLAY**

Psychiatre
à LYON (69)



**Dr Charles-Henry
GUEZ**

Médecin généraliste
à SAINTE-FOY-LES-LYON (69)



**Dr Colette
GUILLAUBEY**

Anatomo-cyto-pathologiste
à SAINT-ÉTIENNE (42)



**Dr Jean-Louis
GUILLON**

Pédiatre
à GRENOBLE (38)

LES ÉLUS DE L'URPS MÉDECINS AuRA (suite)



**Dr Frédéric
HERLEMONT**

Oto-Rhino-Laryngologiste
à DÉCINES (69)



**Dr Lucie
JAFALIAN-PAGÈS**

Pédiatre
à RIORGES (42)



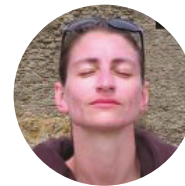
**Dr Pascal
JALLON**

Médecin généraliste
à MEYLAN (38)



**Dr Emmanuel
JOCTEUR-MONROZIER**

Médecin généraliste
à ANNECY (74)



**Dr Cécile
LECOLIER**

Médecin généraliste
à CHARNOZ-SUR-AIN (01)



**Dr Didier
LEGEAIS**

Chirurgien urologue
à GRENoble (38)



**Dr Vincent
LIBOUREL**

Médecin généraliste
à ÉCULLY (69)



**Dr Julie
MAZET**

Médecin généraliste
à MONNETIER MORNEX (74)



**Dr Pascal
MÉTOIS**

Chirurgien général
au PUY-EN-VELAY (43)



**Dr Pascale
MIRAKIAN**

Gynécologue endocrinologue
à LYON (69)



**Dr Jean-Claude
MONTIGNY**

Psychiatre
à ANNECY (74)



**Dr Bernard
MORAND**

Rhumatologue
à ROANNE (42)



**Dr Laurence
NAHON**

Médecin généraliste
à SAINT-JORIOZ (74)



**Dr Jean-Michel
NAVETTE**

Oto-Rhino-Laryngologiste
à TOURNON-SUR-RHONE (07)



**Dr Anne
PIOLLET**

Pédiatre
à CHAMALIÈRES (63)



**Dr Christian
ROMANET**

Ophtalmologiste
à ANNECY (74)



**Dr Louis-Pierre
ROSATI**

Médecine physique et de
réadaptation à GANNAT (03)



**Dr Laure
ROUGÉ**

Médecin généraliste
à GANNAT (03)



**Dr Fabien
RUAUD**

Médecin généraliste
à LE CENDRE (63)



**Dr Christine
SAUVAIRE**

Médecin généraliste
à CHAMBÉRY (73)



**Dr Karim
TABET**

Médecin généraliste
à VALENCE (26)



**Dr Catherine
THOMAS**

Médecin généraliste
à VIC-LE-COMTE (63)



**Dr Michel
TILL**

Médecin généraliste
à LYON (69)

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE QUI INTERVIENT
EN SUPPORT DES PROJETS DE L'URPS

Bilan des travaux de l'URPS Médecins AuRA

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

En 2017/2018, l'URPS Médecins AuRA a tenu deux Assemblées Générales.

La première était dédiée à l'arrêté des comptes et la présentation des axes stratégiques de l'URPS Médecins AuRA. Lors de cette Assemblée Générale, une demi-journée a été consacrée à deux tables rondes sur le thème de « Gestion de crise » et « Organisation des plans d'urgences : Les médecins libéraux, des acteurs incontournables ».

Table ronde 1

Quelle place pour les médecins libéraux dans les plans de crise aujourd'hui ?

Intervention du Dr Gilles GOULON, 1^{er} Vice-Président de l'URPS Médecins Libéraux de la Martinique :

Retour d'expériences : la mobilisation des médecins libéraux à la prise en charge des victimes de l'ouragan IRMA.

Intervention du Dr Éric BLONDET, Président de l'URPS Médecins Libéraux Bourgogne Franche-Comté :

La prise en compte des compétences des médecins libéraux dans l'organisation des épisodes de crise.

Intervention de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes par le Dr Bruno MOREL et de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

L'organisation des plans de crise en région Auvergne-Rhône-Alpes : gestion de la crise sanitaire et mesures d'ordre public.

Table ronde 2

Comment organiser l'intervention des médecins libéraux dans le cadre de crises ? Quelles réponses, à quels besoins et selon quelles conditions ?

Intervention du Dr Pierre-Jean TERNAMIAN, Président de l'URPS Médecins libéraux Auvergne-Rhône-Alpes : Comment l'URPS envisage l'intervention des libéraux ? Quelles sont les conditions nécessaires pour créer un réseau des médecins libéraux mobilisables pendant une période de crise ?

Intervention de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes par le Dr Bruno MOREL : Quels sont les besoins auxquels doivent répondre les médecins libéraux pendant la crise et après la crise ?

Intervention du Dr Éric BLONDET, Président de l'URPS Médecins Libéraux Bourgogne Franche-Comté : Comment être prêt pour répondre à une crise ? Quels sont les dispositifs de formation à la gestion de crise ?

Assemblée Générale de l'URPS Médecins à Aubière, le 15 décembre 2018.



Une seconde Assemblée Générale a permis de faire un point à la mi-mandature de l'URPS Médecins AuRA.

BUREAU

- 12 réunions ordinaires.
- Deux réunions stratégiques (septembre 2017 pour la préparation des orientations et octobre 2018).

COORDINATIONS ADMINISTRATIVES

- Pour son bon fonctionnement interne, l'URPS Médecins AuRA a tenu 40 réunions de coordination administrative.

BILAN DES TRAVAUX DES COLLÈGES

Collège 1

Des médecins généralistes : Il a tenu deux réunions les 20/12/2017 et 27/06/2018

Groupe de travail « Jeunes installés » Constitué de six élus : les Drs E. Chartier – Y. Frezet – F. Lapica – A. Laville – D. Macheda – C. Thomas	Il s'occupe de La journée d'entrée dans la vie professionnelle : Cette journée est organisée depuis de nombreuses années et est très appréciée. Une seule réunion a été organisée cette année, à Lyon en septembre, et a accueilli une cinquantaine de participants où des institutions sont intervenues : l'ARS, le Conseil de l'Ordre, la CPAM, la CARMF, la MACSF et l'URSSAF.	Le Dr Macheda a organisé à Annecy deux soirées sur le thème de l'installation avec des internes du secteur. La réunion du 29 mars a accueilli 16 internes et celle du 25 avril 11 internes.
Accueil des jeunes installés Cellule installation : Les élus ont effectué neuf rendez-vous individuels.	Les médecins qui souhaitent s'installer ont généralement un projet avancé et recherchent des informations très précises. Les retours sont très positifs et confirment que l'aide apportée leur est précieuse.	Certains se sont installés depuis leur rendez-vous, d'autres ont des projets très avancés.
Groupe de travail « Prix de Thèse » Constitué de 15 membres, six représentants des Facultés et neuf élus : Drs P. Dureau – C. Gauthier – C. Landon – F. Lapica – L. Rougé – C. Sauvaire – C. Thomas – M. Till – V. Rébeillé-Borgella	Chaque année, des Prix de thèse en médecine générale sont remis. Cette année, 33 thèses ont été reçues pour participer au Prix de Thèse 2018 (Thèses soutenues en 2017) et six Prix de 1000 € ont été attribués.	
Groupe de travail « Aide aux thésards » Constitué de cinq élus : Drs J.-P. Enrione-Thorrand – A. Genthon – Ch. Pencz – C. Thomas – M. Till	Un questionnaire par mois est envoyé afin de ne pas encombrer les messageries des médecins. Le choix est fait par les élus participant au groupe de travail.	Il peut arriver que deux envois soient effectués le même mois s'ils ne sont pas destinés aux mêmes médecins. Sur cet exercice, 29 demandes d'aides ont été reçues et 11 questionnaires ont été sélectionnés.
Groupe de travail « Formation des secrétaires médicales » Constitué de six élus : Drs Y. Frezet – Ch. Guez – F. Lapica – L. Rougé – K. Tabet	La société Aptitude Formation a mis en place une formation spécifique pour les secrétaires de cabinet médical. Cette formation est prise en charge par la formation continue. L'URPS Médecins AuRA est en charge de la diffusion des invitations, de la logistique et du lien avec la structure de formation.	Trois sessions de formation ont été effectuées : • Les 7 et 8 février 2018 à Lyon : 17 participants. • Le 13 et 14 juin 2018 à Aubière : 19 participants. • Les 26 et 29 septembre 2018 à Valence : 12 participants.



BILAN DES TRAVAUX DES COLLÈGES

Collège 2

Des médecins spécialistes travaillant sur plateaux techniques

Il a tenu deux réunions les 08/02/2018 et 27/06/2018

Étude médico-économique sur chirurgie ambulatoire

En 2017, les médecins des plateaux techniques lourds des URPS de huit régions (Hauts de France, Occitanie, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, IDF, Grand Est, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes) se sont associés à Frédéric BIZARD, économiste de la santé, pour réaliser une étude sur l'impact de la chirurgie ambulatoire sur la consommation de soins aux cours de l'ensemble du parcours du patient.

Organisation d'une soirée le 11 septembre 2017 sur « L'impact de la chirurgie ambulatoire sur les coûts directs et indirects

associés aux interventions » avec, comme expert, Frédéric Bizard, économiste et spécialiste des questions de protection sociale et de santé.

En 2018 : Continuité de l'étude qui vise à finaliser la compréhension du modèle économique de la transformation d'un séjour d'hospitalisation conventionnelle en un séjour en ambulatoire, en incluant des enjeux organisationnels et la réalisation d'une analyse prospective à cinq ans de l'impact de la chirurgie ambulatoire.

Collège 3

Des autres médecins spécialistes

Il a tenu deux réunions les 21/12/2017 et 27/06/2018. Il a été impliqué dans différents dossiers

Groupe de travail « Télémédecine »

Le GT Télémédecine travaille sur les sujets de télémédecine en médecine générale, dermatologie, ophtalmologie, mais aussi sur le téléconseil en urgence chez l'enfant.

Ce groupe a également organisé un colloque sur la cybersécurité et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à destination des médecins libéraux qui a rencontré un vif succès. Le Groupe de Travail Télémédecine est aussi très mobilisé sur les sujets de sécurité. *Cf page 19.*

Groupe de travail « Délégation de tâches »

L'article 51 de la loi HPST du 21 juillet 2009 permet la mise en place, à titre dérogatoire et à l'initiative des professionnels sur le terrain, de transferts d'actes ou d'activités de soins et de réorganisations des modes d'intervention auprès des patients.

Ces initiatives locales prennent la forme d'un protocole de coopération qui est transmis à l'ARS. Celle-ci vérifie la cohérence du projet avec le besoin de santé régional, avant de le soumettre à la validation de la HAS.

Groupe de travail « Psychiatres »

Une étude pour faire connaître la pratique des psychiatres a été menée. Ses objectifs étaient :

- Décrire précisément l'activité des psychiatres libéraux.
- Analyser les profils de patients pris en charge en ville.
- Faire reconnaître la place de la psychiatrie libérale en valorisant les prises en charge.
- Les 657 psychiatres libéraux de la région ont été interrogés (psychiatrie générale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent).

- 76 ont participé à l'enquête en retournant des questionnaires.
- Taux de participation : 11,6 %.

L'étude a permis de mettre en évidence la prise en charge de cas complexes par les psychiatres libéraux en ville :

- 36 % des patients pris en charge sont en ALD psychiatrique.
- 46 % des patients ont plusieurs antécédents.

Groupe de travail
« Maîtres de stage
pour les spécialistes »

Ce groupe œuvre pour le développement de la maîtrise de stage chez les spécialistes. Il a notamment organisé des formations pour devenir maître de stage :

Formations

5 et 6 octobre 2018

25 PARTICIPANTS

2 cardiologues
 2 dermatologues
 2 endocrinologues

2 gastro-entérologues
 3 gynécologues
 1 neurologue

5 ophtalmologues
 2 psychiatres
 7 radiologues

Prochaine formation

27 & 28
 septembre 2019

Groupe de travail « Pédiatres »

Coordination réalisée par les élus :
 Drs S. Barrois, V. Desvignes et J. Stagnara

**L'URPS engagée dans
 l'amélioration de la
 couverture vaccinale**

L'URPS a reçu un financement de 3000 € par l'ARS pour « Messages vaccinaux : communication positive et soutien de l'extension de l'obligation vaccinale » et a ainsi développé des actions en faveur de l'amélioration de la couverture vaccinale.

Le projet du groupe des pédiatres a été de réaliser une campagne de communication sur les réseaux sociaux en faveur de la vaccination.

Des vignettes ont été diffusées sur Twitter, Facebook, LinkedIn et le RSPS (le Réseau Social des Professionnels de Santé).



02/ E-SANTÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans la continuité du projet Territoire de Soins Numérique (TSN) conduit entre 2014 et 2017, l'URPS Médecins AuRA a décidé de s'engager dans le déploiement sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes des outils expérimentés au cours de ces trois années : le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) et le Carnet de Vaccination Électronique (CVE).

Le Comité de pilotage e-Santé

Un comité de pilotage e-Santé regroupant les élus porteurs des projets, les Drs Pascal Dureau et Marcel Garrigou-Grandchamp pour le RSPS, et les Drs Jean-Pierre Enrione-Thorrand et Jean Stagnara pour le CVE, a été constitué. Il associe deux chargés de mission, Annabelle Chetitah et Nassim Ferhat qui assurent la présentation et la promotion des outils auprès des professionnels de santé. Le Comité de pilotage est coordonné par la directrice de l'URPS, Céline Vigné.

Afin d'assurer la coordination du plan de déploiement des outils numériques RSPS et CVE, 23 réunions de COPIL ont été organisées au cours de l'année 2018.

La mise à disposition gratuitement de l'outil RSPS auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la région

QU'EST-CE QUE L'OUTIL RSPS ?

Le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) est l'outil de concertation, de collaboration et de coordination pour les professionnels de santé. Il permet un échange facilité d'informations centré patient et non centré patient sur une plateforme sécurisée et conforme à la réglementation en vigueur permettant une meilleure coopération entre professionnels de santé. En véritable outil de gestion des parcours de soins, le RSPS est un outil particulièrement adapté aux besoins de l'exercice coordonné comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Maisons de Santé (MSP) ou Équipe de Soins Primaires (ESP). Le RSPS est aussi un appui à la conduite de projet grâce aux discussions thématiques au sein d'un groupe de professionnels de santé.



COMMENT L'URPS MÉDECINS AuRA A ORGANISÉ LE DÉPLOIEMENT DU RSPS ?

Suite à l'expérimentation dans le cadre de TSN, l'URPS Médecins AuRA a décidé de déployer l'outil à l'échelle de la région AuRA.

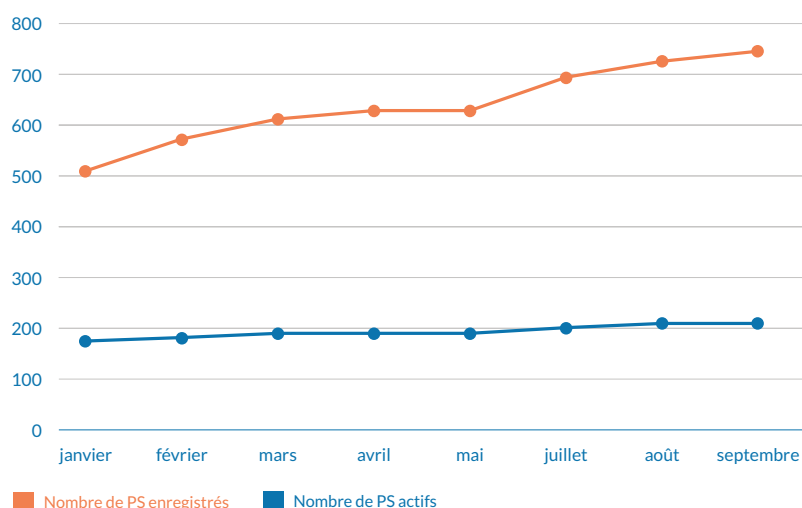
Le choix a été de promouvoir le RSPS en particulier auprès des MSP et des CPTS en cours de constitution, le RSPS étant un outil de coordination entre les professionnels de santé facilitant l'organisation du parcours de soins des patients et le partage d'informations entre les professionnels de santé.

L'URPS Médecins AuRA s'est appuyée sur trois chargés de mission pour promouvoir le RSPS, le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) et les CPTS.

La promotion a également été assurée auprès des représentants des fédérations hospitalières (Fédération de l'Hospitalisation Privée, Fédération Hospitalière de France, et Fédération des Établissements ESPIC non lucratifs – FEHAP) pour promouvoir l'utilisation des outils par les professionnels de santé hospitaliers.

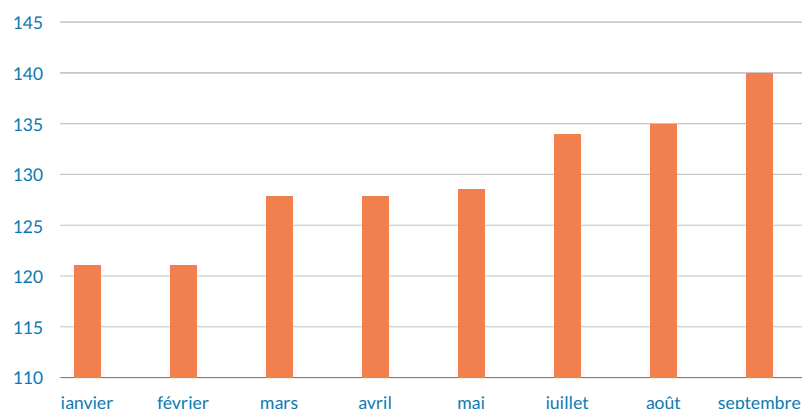
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PS ENGAGÉS DANS LE PROJET

Évolution du nombre de PS engagés dans le projet (effectifs cumulés)



Les inscriptions sont en constante augmentation, ce qui représente un vif succès pour l'URPS Médecins AuRA. Les efforts pour assister les utilisateurs dans la prise en main et la maîtrise du RSPS continueront d'être une priorité pour 2019.

Nombre de patients pris en charge (effectifs cumulés)



Une augmentation constante est également observée concernant la prise en charge de nouveaux patients. En 2018, l'URPS Médecins AuRA a développé la version mobile du RSPS et a mis cet outil à disposition gratuitement auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la région AuRA. Le montant du budget pour la mise à disposition auprès des professionnels de santé libéraux représente 120 000 euros.

Quelques chiffres

57 MSP
contactées

10 CPTS
accompagnées

392
rendez-vous de présentation
et de formation de l'outil

• Une représentation du RSPS devant
l'Assemblée Générale de la FHF et de la FHP

• Une rencontre avec la Directrice
Générale des HCL, Madame Catherine
Geindre, le 7 juin 2018

754 Professionnels de Santé
sont inscrits sur le RSPS

	Enregistrés
Nombre total de PS	754
Biologistes	4
Chirurgiens-dentistes	4
Diététiciens	8
Ergothérapeutes	5
Infirmiers	143
Masseurs-kinésithérapeutes	51
Médecins	282
Orthophonistes	25
Orthoptistes	2
Pharmaciens	162
Pédicures-podologues	15
Sages-femmes	16
Secrétariat médical	14
Autres	29

La plupart des professions de santé sont représentées avec une prévalence des médecins, pharmaciens, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.

L'engagement de l'URPS en faveur de la généralisation du CVE et sa mise à disposition gratuitement auprès de tous les médecins libéraux de la région



Quel est l'objectif de l'URPS Médecins AuRA ?

La couverture vaccinale en France doit être améliorée et la généralisation du Carnet de Vaccination Électronique (CVE), outil de suivi de la couverture vaccinale et d'aide à la décision pour le médecin, peut y contribuer.

Aussi, l'URPS Médecins AuRA a décidé de mettre à disposition cet outil gratuitement auprès de tous les médecins libéraux de la région et de promouvoir l'intérêt de son utilisation auprès de ses partenaires.

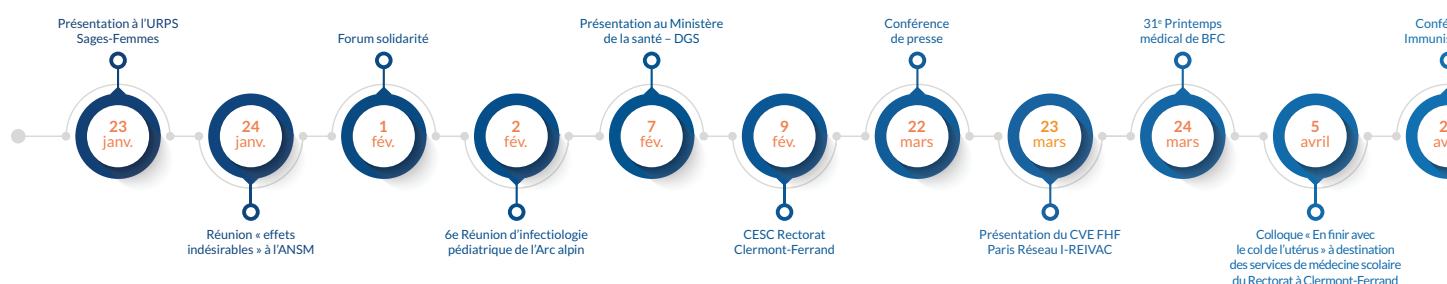
Les actions de déploiement du CVE

Les élus de l'URPS Médecins AuRA ont ainsi restitué **auprès des partenaires**, les résultats positifs de l'expérimentation et ont fait la promotion de l'utilisation de l'outil CVE auprès des partenaires suivants :

- Fédérations Hospitalières
- Les Conseils Départementaux de la région (Protection Maternelle Infantile)
- Conseil Régional
- Métropole de Lyon
- Ville de Clermont-Ferrand
- Rectorats
- Crèches et Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC)
- Services de médecine du travail



L'URPS Médecins AuRA a participé à **21** événements pour promouvoir l'utilisation du CVE



À VENIR

- Le Village Santé – Lyon en forme – 5 au 7 octobre 2018
- Établissement Français du Sang (EFS) Collecte de sang sur le Campus Universitaire La Doua – 9 au 11 octobre 2018
- Séminaire Réseau Territoire et Vaccination – 19 décembre 2018
- Congrès de l'AFP (Association Française des Poly-arthritiques) Bron – Octobre 2019

Des actions fortes ont également été entreprises auprès des acteurs institutionnels pour les sensibiliser à l'intérêt de la généralisation de l'utilisation du CVE :

- Participation aux travaux de la Commission européenne le 24 avril 2018 à Bruxelles. Dans ce cadre, l'URPS Médecins AuRA a reçu un courrier de soutien de la Députée européenne, Madame Françoise Grossetête.
- Participation au COPIL National de la Direction Générale de la Santé (juin 2018).
- Intervention auprès de la CNAMTS dans le cadre du lien avec le DMP (juin 2018).



22 mars 2018

Organisation d'une conférence de presse

L'objectif de cette conférence de presse était de promouvoir les actions volontaristes des URPS Médecins et Pharmaciens, et de France Assos Santé AuRA en faveur du déploiement du Carnet de Vaccination Électronique dans un objectif de santé publique.

Le déploiement du CVE s'effectue auprès de la population comme des professionnels de santé.

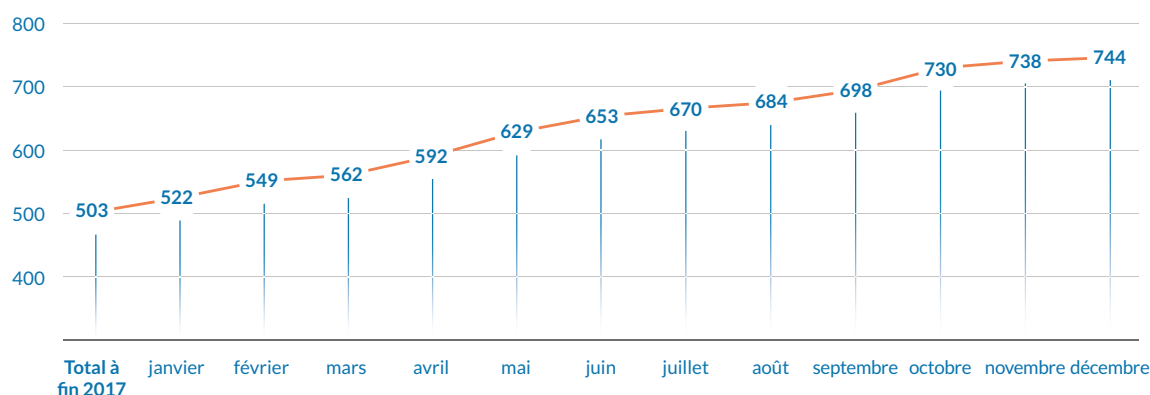
Suite à cette conférence de presse, huit articles de presse sont parus dans les médias suivants : *RA Santé*, *Radio Scoop*, *Le Quotidien du Médecin*, *Le Progrès*, *AEF info Lyon*, *Le Généraliste*, *La Montagne*, *CNews*.

Deux interviews à la radio ont également eu lieu (Interview pour *RCF* et *France Bleu Saint-Étienne-Loire*).

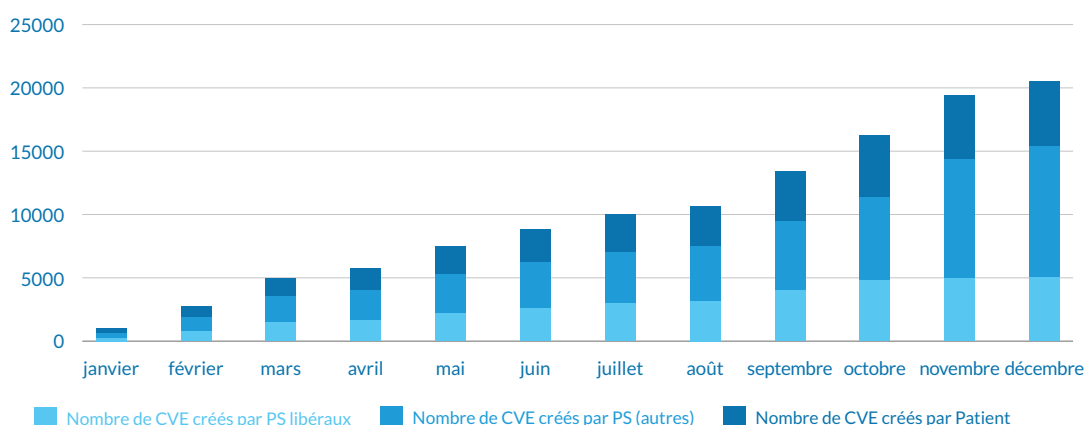


LE CVE EN QUELQUES CHIFFRES

Évolution du nombre de nouveaux PS libéraux inscrits en AuRA (effectifs cumulés) en 2018



Évolution du nombre de création de CVE (effectifs cumulés depuis janvier 2018)



Retrouvez les articles relatifs au RSPS et au Carnet de Vaccination Électronique dans le *Trait d'Union* :
 Article *Messageries sécurisées et réseaux professionnels*, *Trait d'union* n° 8, Mars 2018 (pages 6 & 7) : <https://bit.ly/2D0Giz5>

Article *Le Carnet de Vaccination Électronique : où en sommes-nous en 2018 ?*, *Trait d'union* n° 9, Juin 2018 (pages 6 & 7) : <https://bit.ly/2NkJKaN>

Actions de promotion en faveur du développement de la télémédecine

L'URPS Médecins AuRA œuvre dans le domaine de la télémédecine et de la télé-expertise.

Le nouvel avenant de la Convention Assurance maladie publié en septembre 2018, ouvre de nouvelles perspectives.

Dans ce cadre, les élus de l'URPS Médecins AuRA accompagnent les professionnels de santé libéraux dans le développement de leur projet. Des réunions d'informations sont organisées dans les territoires :

- À Annecy, en collaboration avec le Conseil de l'Ordre des Médecins de la Haute-Savoie, le 5 octobre 2018 sur le thème de « La Télémédecine, un outil au service de la coopération dans les territoires ».
- Avec les représentants des structures de formation pour échanger sur les modalités de formation des professionnels de santé libéraux à la télémédecine (enjeux juridiques, organisation, paiement...).
- Avec le GCS e-Santé SISRA (devenu SARA) dans le cadre de l'utilisation des outils de télé-expertise proposés dans le portail SISRA.

Le Groupe de Travail Télémédecine mobilisé sur les sujets de sécurité

L'URPS Médecins AuRA vous invite à une **conférence-débat**

PROTÉGEZ VOTRE EXERCICE LIBÉRAL

1. Protection des données de santé numériques
Mr Cassou-Mounat - ANSSI¹
¹ Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
2. Les 12 bonnes pratiques de la sécurité informatique
Dr Teil - URPS Médecins Libéraux
3. Le RGPD² pour les Nuls et comment sécuriser son poste
Dr Anne - URPS Médecins Libéraux
² Règlement Général sur la Protection des Données

Cette rencontre se déroulera le
Mercredi 20 juin 2018 de 19h à 21h30
Dans les locaux de l'URPS Médecins Libéraux AuRA
20 rue Barnier, Lyon 6^e

19h : Accueil - Cocktail de bienvenue
19h45 : Conférences

Merci de confirmer votre présence avant le mercredi 13 juin 2018 à Isabelle.gassa@urps-med-aura.fr

La sécurisation des systèmes d'information des cabinets médicaux est un sujet important mais souvent difficile à appréhender. C'est la raison pour laquelle l'URPS Médecins AuRA souhaite faciliter les actions des médecins libéraux et les aider à sécuriser leur système d'information, assurer leur conformité au regard du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Dans ce cadre, le GT Télémédecine a organisé une conférence-débat le mercredi 20 juin 2018 sur le sujet de la cybersécurité, intitulée « **Protégez votre exercice libéral** » qui a réuni une trentaine de professionnels de santé. Cette conférence associait M. Cassou-Mounat de l'ANSSI (l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), les Dr Eric Teil et Didier Anne tous deux élus de l'URPS Médecins qui sont respectivement intervenus sur :

- La protection des données de santé numériques
- Les 12 bonnes pratiques de la sécurité informatique
- Le RGPD pour les Nuls et comment sécuriser son poste

La conférence a rencontré un vif succès, preuve de l'intérêt que portent les médecins à tous ces sujets. Elle doit être renouvelée dans la région Auvergne ainsi que dans l'Arc alpin.

Afin de pallier le manque de dermatologues, ce groupe de travail réfléchit à la mise en place de la télé-consultation et de la télé-expertise dans ce domaine, ainsi que celui de l'ophtalmologie et de la téléradiologie. Des discussions ont également eu lieu autour du téléconseil en pédiatrie.

Le GT Télémédecine a créé une **fiche résumée sur les principes de la cybersécurité (les 12 recommandations) et du RGPD (les six points européens, les obligations des médecins)**. Cette fiche au format A5 sera envoyée avec le magazine *Trait d'union* de l'URPS Médecins AuRA en janvier 2019. Tous les médecins libéraux de la région en recevront donc un exemplaire.

Enfin, il a été demandé qu'un article sur la télémédecine (télé-consultation et télé-expertise) soit publié dans le magazine *Trait d'union* de janvier 2019.

Cybersécurité

Le Guide des bonnes pratiques de l'informatique est notamment par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) présente **12 recommandations** qui constituent un corpus incontournable.

1. Choisir des mots de passe composés de chiffres & de lettres (dont des majuscules) et penser à les changer régulièrement. Varier les mots de passe.
2. Mettre régulièrement à jour ses logiciels de sécurité (antivirus et pare-feu).
3. Contrôler les accès des utilisateurs et prestataires.
4. Effectuer des sauvegardes régulières, les vérifier et les stocker sur disque dur externe déposé à l'extérieur du cabinet.
5. Sécuriser l'accès Wi-Fi de votre cabinet (voire le désactiver - Est-il vraiment nécessaire ?).
6. Être aussi prudent avec son smartphone ou sa tablette qu'avec son ordinateur.
7. Protéger ses données lors de ses déplacements. Être extrêmement vigilant lors de l'utilisation d'un Wi-Fi public.
8. Être précautionneux lors de l'utilisation de sa messagerie : déposer les pièces jointes sur le disque dur avant de les ouvrir (elles seront ainsi analysées par l'antivirus), vérifier l'adresse de l'expéditeur...
9. Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs.
10. Être vigilant lors d'un paiement sur Internet : est-ce un site sécurisé ? Le https et un cadenas doivent apparaître dans l'adresse du site. N'utiliser que les sites bancaires pour faire vos achats.
11. Séparer les usages personnels des usages professionnels. Rédiger une charte informatique à faire signer par les collaborateurs et employés.
12. Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique.

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Les six points européens

- Redéfinition du consentement
- Des données supprimées lorsqu'elles deviennent obsolètes
- Minimisation et restriction du traitement des données
- Intégrité des données
- Confidentialité
- Risques encourus en cas de non-respect du Règlement

Les obligations des médecins

- **Le dossier médical** : Respecter les obligations de fond, mettre en place un registre (exemple : <https://bit.ly/2L6mJ5S>), sécuriser l'accès aux données, veiller à la durée de conservation des données...
- **La prise de rendez-vous** : Mêmes obligations que pour les dossiers (minimisation du recueil d'informations, tenue à jour des traitements).
- **La messagerie électronique** : Utiliser les messageries sécurisées lors des échanges d'informations avec les professionnels de santé.
- **Les smartphones et tablettes** : Veiller à ce que l'accès aux applications médicales soit sécurisé, éviter de stocker des données sur ces outils.
- **La télémédecine** : Toute séance de télé-consultation doit passer par des outils sécurisés.
- **Les objets connectés** : S'interroger sur le cryptage, l'hébergement et la sécurisation de ses accès, le traitement des données...

Pour en savoir plus, consultez le site de l'URPS Médecins
[CYBERSÉCURITÉ] <http://bit.ly/2uP2Zxy> ET [RGPD] <http://bit.ly/2znd9ya>

Consultez et téléchargez les fiches d'alerte gratuitement disponibles à cette adresse :
<http://www.urps-med-aura.fr>

URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône Alpes
20 rue Barnier - 69610 LYON - 04 72 74 60 70
14, avenue du Centre - 38000 GRENOBLE - 04 77 67 71 44
urps@urps-med-aura.fr

Retrouvez les articles relatifs à la Cybersécurité dans le *Trait d'Union*.
Article **Le Règlement Général sur la Protection des données**,
Trait d'union n° 10, Octobre 2018 (pages 4 & 5) : <https://bit.ly/2DrOlPK>

03/ MÉDECINE LIBÉRALE ET ORGANISATION TERRITORIALE

Les CPTS

Créées à l'initiative des professionnels de santé libéraux, les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) ont pour objectif d'assurer sur un territoire une meilleure coordination entre les acteurs et de faciliter l'organisation du parcours de santé.

L'URPS Médecins AuRA est fortement investie dans l'accompagnement à la création des CPTS. Les CPTS sont une opportunité formidable pour faciliter l'exercice au quotidien, renforcer l'attractivité médicale sur les territoires, reconnaître pleinement la place des libéraux dans l'organisation et le pilotage de l'offre de soins sur les territoires.

Depuis l'automne 2018, l'URPS Médecins AuRA a constitué un dispositif d'accompagnement mis à disposition des porteurs de CPTS. Il est coordonné par le Dr Florence Lapica.

Les CPTS dans les territoires, l'URPS Médecins AuRA intervient de façon multiple :

- Réunions de promotion des CPTS organisées dans les territoires par des élus : Loire (Feurs, Roanne et Sud Loire) – Rhône (Beaujolais – Tarare) – Ain (Bellegarde-sur-Valserine) – Drôme / Ardèche – Isère (La Mure) – Haute-Loire (Le Puy-en-Velay).
- Accompagnement des porteurs dans la définition de leurs projets et organisation logistique des réunions associant les professionnels de santé libéraux : Bellegarde sur Valserine ; Yenne ; Grenoble-Gynove ; Roanne ; La Mure ; Le Puy-en-Velay ; Vénissieux ; Tarare ; Belleville et Villefranche ; L'Arbresle ; Sud Allier.
- Élaboration de diagnostics, mise à disposition d'éléments d'analyse et d'éléments statistiques sur le territoire : 12 diagnostics territoriaux réalisés : Yenne, Annecy, Saint-Genix-sur-Guiers, Roanne, Vénissieux, Lyon, Ouest Lyonnais, L'Arbresle, Nord du Rhône : Tarare, Belleville et Villefranche-sur-Saône, Le Puy-en-Velay...
- Animation d'un réseau - Journée URPS Médecins du 23 mars 2018 à l'initiative du Collège 1 rassemblant les porteurs de projets de CPTS et les représentants des autres URPS de la région.
- Défense des projets auprès de l'ARS : participation aux réunions des Espaces de concertation au niveau départemental et régional.



Les CPTS : une priorité du plan Ma Santé 2022

Organisation d'une journée régionale sur les CPTS :

L'URPS Médecins AuRA a organisé le 23 mars 2018 une rencontre des différents porteurs de projets de CPTS dans la région AuRA. Des ateliers thématiques ont permis de favoriser l'échange et le partage d'expériences des différents professionnels de santé. L'intervention d'un avocat Maître Cormier a apporté un éclairage pratique sur les structures juridique des CPTS.

Cette rencontre a réuni un peu plus de 25 participants de toute la région AuRA.

Coordination réalisée par les élus :

Drs Lapica et Frezet

Élus impliqués : Drs Dureau, Rabeyrin, Macheda, Tabet, Guez, Pencz, Laville, Domenech-Bonet, Carillion, Enrione-Thorrand.

Le pôle d'accompagnement des CPTS au sein de l'URPS Médecins AuRA :

- Docteur Florence Lapica – coordination
- Céline Vigné – Directrice de l'URPS ML
- Liliane Larrieu – Pôle Étude et statistiques
- Annabelle Chetitah et Nassim Ferhat – Chargés de mission

DES PROFESSIONNELS MOBILISÉS

D'ICI 2022 PRIORITÉ À LA QUALITÉ

- Mesure systématique de la qualité sur les **10 PATHOLOGIES** les plus fréquentes
- Et dès 2019, **300 M€ DE FINANCEMENT** pour la qualité des soins à l'hôpital

D'ici 2022, des soins de PROXIMITÉ D'EXCELLENCE

Établissements de référence ultra-spécialisés - CHU

Établissements hospitaliers de recours

Hôpitaux de proximité

1 000 COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

DU TEMPS MÉDICAL DÉGAGÉ



4 000
Assistants médicaux



Cabinets de ville
réorganisés



Coopération avec d'autres
professionnels :
pratique avancée, vaccination
chez le pharmacien

D'ICI 2022

- L'équivalent de **2 000 médecins en plus**
- À plus long terme, effets de la **RÉFORME DU NUMERUS CLAUDUS**

L'accompagnement des médecins libéraux dans la conduite de projets d'exercice coordonné ou de projets innovants

L'URPS accompagne tout projet porté par les médecins libéraux

En 2018, l'URPS s'est particulièrement investie dans le dispositif des innovations organisationnelles prévues par la loi de financement de la Sécurité sociale 2018 (Article 51). Il s'agit de proposer des projets dérogeant à la réglementation ou au mode de financement, et qui sont susceptibles d'améliorer l'organisation des soins.

L'URPS a contribué à l'élaboration de plusieurs projets :

- Avec le GHT (Rhône Nord – Dombes – Beaujolais) en vue de la création d'une plateforme d'orientation et de prise en charge extra hospitalière, publique et libérale. La plateforme est adossée sur trois CPTS qui couvrent le nord du département du Rhône.
- Avec le Centre Léon Bérard (Centre de lutte contre le cancer) avec un projet, notamment pour le développement de l'immunothérapie.
- Un projet porté avec l'URPS Pharmaciens pour le déploiement d'un dispositif de prévention des AVC.

- Un projet porté avec l'URPS Chirurgiens-Dentistes pour le déploiement d'un dispositif de prévention et de prise en charge des soins dentaires en EHPAD.

- Accompagnement projets innovants hors Article 51 : projet cardiologie / délégations de tâches en OPH...

L'URPS a également accompagné :

- Des projets de MSP.
- Des projets d'amélioration de l'accès aux soins en ophtalmologie ou en cardiologie avec les dispositifs des délégations de tâches.

04/ PROMOTION DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

La promotion de la médecine libérale est à la base des actions de l'URPS – plusieurs actions ont été mises en œuvre ces dernières années et reconduites en 2018 :

Organisation de journée de l'installation pour les internes en médecine générale :

- Une journée d'installation organisée en septembre 2017 a accueilli 45 internes à Lyon avec l'intervention d'institutions (ARS, le Conseil de l'Ordre, la CPAM, la CARMF, la MACSF et l'URSSAF).

Deux soirées à Annecy en mars et avril 2018 ont accueilli respectivement 16 et 11 internes du secteur. Ces journées ont pour objectif de démystifier l'installation en libéral.

Pour les internes des autres spécialités :

- Création d'un groupe de travail pour la mise en place de journées d'installation.

Mise en place d'une cellule d'installation qui permet aux confrères de présenter un projet d'installation qu'il soit déjà avancé ou en cours de réflexion. Ces rencontres ont pour objectif d'échanger sur tous les aspects d'une installation (collaboration, financier, emprunt, contrat...).

Sur cet exercice, les élus ont assuré neuf rendez-vous individuels permettant aux confrères de présenter un projet avancé et venir rechercher des informations très précises.

Élus impliqués : Drs Lapica, Laville, Chartier, Thomas, Macheda et Frezet

- Participation à quatre Congrès ou Forum auprès de jeunes médecins afin de démystifier l'installation en libéral.



Le Prix de thèse, porté par le Collège des généralistes de l'URPS Médecins AuRA, octroyé chaque année, est destiné aux étudiants qui ont suivi le 3^e cycle de Médecine Générale dans une des quatre universités d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de les inciter à réaliser leur thèse dans le domaine spécifique de la Médecine Générale et développer les travaux de recherche en Médecine Générale.

33 thèses ont été reçues pour le prix de thèse 2018 (des thèses soutenues en 2017)

17 de la Faculté de Lyon dont une « thèse double »

1 de la Faculté de Grenoble dont une « thèse double »

8 de la Faculté de Saint-Étienne dont une « thèse double »

7 de la Faculté de Clermont-Ferrand dont deux « thèses doubles ».

5 🏆

THÈSES ONT ÉTÉ PRIMÉES

La remise des prix a eu lieu le 26 septembre 2018.

Deux thèses ont particulièrement retenu l'attention du jury avec des retombées dans la presse (*Le Progrès* et *La Montagne*) :

Lucie BIFFI (Lyon) : Le surpoids de l'enfant : création de vidéos de formation pour les médecins généralistes ; son dépistage précoce, son annonce à l'enfant et la famille et l'initiation de sa prise en charge.

Florent TRONEL (Saint-Étienne) : Élaboration d'un site Internet d'aide à la lecture et à l'interprétation de l'électrocardiogramme en médecine générale ECGclic.fr.

Les vidéos et le lien ont été mis sur le site de l'URPS : <https://bit.ly/2NO6TGF>

Nouvelles actions en faveur de la promotion de la médecine libérale

L'URPS Médecins AuRA engage des discussions avec les Doyens et les Coordonnateurs de DES sur les conditions de promotion de l'exercice en libéral

L'URPS Médecins AuRA a souhaité engager un travail de partenariat en allant à la rencontre des Doyens des Facultés de médecine et des Coordonnateurs régionaux des DES des spécialités les plus en tension dans le secteur libéral.

Le Pôle études et statistiques de l'URPS, en plus de ces études habituelles sur l'évolution de la démographie médicale, a réalisé des études spécifiques sur l'évolution de la démographie médicale et les activités réalisées de cinq spécialités en tensions : ophtalmologie, pédiatrie, psychiatrie, dermatologie, cardiologie.

L'objectif est de pouvoir identifier finement les enjeux en termes d'accès aux soins du fait des départs en retraite, et ensuite de travailler avec les Doyens et les Coordonnateurs de DES sur les conditions de développement des stages en libéral et de promotion de l'exercice libéral. Les échanges vont permettre de partager les points de vue et d'engager des actions en faveur de l'installation des jeunes médecins en commun.

Les Doyens rencontrés : Pr F. ZENI – Doyen de la Faculté de Saint-Étienne, Pr P. CLAVELOU – Doyen de la Faculté de Clermont-Ferrand, Pr P. MORAND – Doyen de la Faculté de Grenoble.
Les Coordonnateurs régionaux de DES rencontrés : Pr L. THOMAS – Dermatologie, Pr H. PATURAL – Pédiatrie, Pr T. D'AMATO – Psychiatrie.

Élus impliqués : Dr Rébeillé-Borgella – Dr Ternamian – Dr Frezet – Dr Brégère – Dr Stagnara – Dr Pégourié – Dr Danet – Dr Desvignes

L'URPS Médecins AuRA engage des partenariats avec les représentants des collectivités territoriales pour promouvoir l'exercice libéral

Les collectivités territoriales s'investissent de plus en plus sur les enjeux d'installation pour améliorer l'accès aux soins, des départements comme l'Ardèche, l'Allier, accordent des bourses pour les internes, le Conseil Régional peut financer des aides à la constitution des MSP...

L'URPS Médecins AuRA a souhaité engager des partenariats avec les collectivités territoriales pour mieux se faire connaître et pouvoir mettre en œuvre des actions communes en faveur de l'accès aux soins.



Rencontres

Rencontre individualisée avec le Conseil Régional et les représentants des 12 départements, rencontre avec Mme Nieson (élue chargée de la santé pour l'association des Maires de France), des élus de la Métropole de Lyon, la Directrice générale adjointe de la Mairie de Clermont-Ferrand.

À la suite de ces réunions bilatérales, une rencontre rassemblant l'ensemble des représentants de ces collectivités territoriales a été organisée le 12 juillet 2018 pour présenter les études de l'URPS Médecins sur l'évolution de la démographie médicale en médecine générale et présenter les actions entreprises en faveur du développement de l'exercice regroupé et des CPTS.

Élus impliqués : Dr Rébeillé-Borgella – Dr Ternamian – Dr Enrione-Thorrand – Dr Rabeyrin – Dr Danet

Actions thématiques

Le groupe technique des psychiatres a réalisé une étude sur la description qualitative de l'activité des psychiatres libéraux qui s'est déroulée en juin dernier. **76 psychiatres libéraux ont participé à cette enquête** (taux de retour de 11,6 %). **761 questionnaires** patients ont été complétés. Ces éléments seront utiles pour défendre les psychiatres libéraux dans le cadre de l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale qui sont prévus par la loi du 26 janvier 2016.

Coordination réalisée par les élus : Dr Montigny et Dr Kossovsky.

05/ SANTÉ DES MÉDECINS

L'URPS Médecins AuRA porte une attention particulière à la santé des médecins libéraux. La problématique est que les indicateurs de santé des médecins ne sont pas bons :

- 14 % des décès chez les médecins le sont par suicide.
- On constate une surmortalité « psychiatrique » de 1,8 à 2,37. Il existe aussi une surmortalité somatique.
- 41 % des invalidités CARMF le sont pour troubles mentaux et du comportement.
- Différentes études montrent une fréquence élevée des tableaux d'épuisement professionnel (le Burn-Out).
- À catégorie socio-professionnelle équivalente, les médecins présentent une surmortalité par rapport aux cadres de l'industrie ou du tertiaire.
- 80 % des médecins français n'ont pas de médecin traitant autre qu'eux-mêmes, et pour les 20 % restant, il y a une proportion indéterminée de proches.
- Cet état de santé globalement altéré de la profession a un impact potentiellement dangereux sur la qualité des soins dispensés qui est statistiquement non évaluée.

Quels sont les termes du débat national au sujet de la santé des médecins ?

Comment peut-on expliquer cette négligence de nombreux médecins pour leur santé ?

Quelle action a été mise en place ?

Qu'est-ce que les médecins libéraux doivent retenir ?

Pour connaître les réponses, lisez l'article **La santé des médecins libéraux : l'URPS expérimente des consultations de prévention**, *Trait d'union* n° 8, Mars 2018 : <https://bit.ly/2D0Giz5>

L'URPS Médecins AuRA a été partenaire d'un colloque organisé par le Collectif Inter-Professionnels de Santé Libéraux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, (CIPSL-ARA) sur le thème « **Souffrance au travail des professionnels de santé libéraux** ».

L'URPS Médecins AuRA est consciente de l'enjeu de santé publique de la souffrance au travail des professionnels de santé. Ce colloque a permis d'une part, de constater que de nombreux outils existent déjà pour la prise en charge des soignants. En effet, la mise en place du soin est effective mais l'on n'arrive pas à réaliser une prise en compte préventive.

D'autre part, ce colloque a permis une avancée significative sur l'importance de sensibiliser les professionnels de santé aux risques psychosociaux pour une prise en charge préventive de leur santé.

Un vif succès pour ce premier colloque qui a réuni environ 150 professionnels de santé, toutes professions de santé confondues, à savoir médecins, kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes, sages-femmes, podologues, mais également des institutionnels.

Élus référents : Drs Kossovsky et Montanier.



06/ PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES ET ORGANISATION DES SOINS NON PROGRAMMÉS EN JOURNÉE

Publication du nouveau cahier des charges 2018

Pour accéder au nouveau cahier des charges 2018 :
<https://bit.ly/2QD0FpA>

Dans le cadre de la révision du cahier des charges de la PDSA intervenue en début 2018, le Collège des médecins généralistes a décidé de travailler par département. Des référents départementaux ont été nommés, ils ont eu pour mission d'organiser localement des réunions avec les responsables de secteurs.

Ces réunions départementales ont permis d'informer les responsables de secteurs et surtout de relever les messages et souhaits des confrères. À la suite de ce travail, l'URPS a pu défendre auprès de l'ARS les demandes de modifications du premier projet. Un certain nombre de demandes de modifications ont été prises en compte dont celles portant sur les modalités d'organisation de la régulation libérale par exemple.

Élus impliqués : Drs Macheda et Lapica

L'URPS Médecins AuRA investit dans l'organisation des soins non programmés en journée

La reconnaissance de l'implication de la médecine générale dans l'accès aux soins non programmés en journée et l'aide à l'amélioration de ces organisations sont des priorités pour les élus de l'URPS Médecins AuRA. Cette dernière a d'ailleurs été entendue par les services de l'IGAS (mission portant sur les CPTS, dans la mesure où les projets d'organisation des soins non programmés devraient être reconnus comme prioritaires dans les CPTS).

Dans ce cadre, le Bureau a défini un projet de modèle d'organisation avec un modèle d'indemnisation qu'il a défendu auprès des services de l'Assurance maladie comme des services de l'ARS. Il pourrait être envisagé des expérimentations prochaines.

L'URPS Médecins AuRA souhaite aussi mettre à disposition des outils pour faciliter ces organisations. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet MEDUNION Urgences, application qui doit faciliter la programmation par les médecins, sur la base du volontariat, de plages de soins non programmés et des consultations demandées par les patients.

Cette application sera disponible en 2019. L'URPS Médecins AuRA est également très investie sur la reconnaissance de certains projets de Maisons Médicales de Garde comme à Lyon avec la MMG pédiatrique portée par le Dr Barrois ou le projet de MMG à Lyon 8^e avec un travail de partenariat avec les HCL en vue d'une amélioration de l'accès aux soins urgents et soins non programmés.

Élus impliqués : Drs Dureau et Lapica

L'URPS Médecins AuRA a soutenu la mise en œuvre du projet porté par le Dr Macheda, en lien avec le Centre Hospitalier Alpes Léman, relatif à la création d'un poste de médecin régulateur aux Urgences de l'hôpital pour faciliter les réorientations des patients vers la permanence de soins ambulatoires.

Élu impliqué : Dr Macheda

07/ COMMUNICATION

En 2018, l'URPS Médecins AuRA a revu en profondeur ses supports de communication et a développé sa présence sur les réseaux sociaux.

Réseaux sociaux

L'URPS Médecins AuRA est désormais présente sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, ainsi que sur le RSPS sur le fil d'actualités, et via un groupe nommé : 'Actualités URPS ML AuRA'.



www.facebook.com/URPSMedecinsLiberauxAuRA



<https://twitter.com/URPSMEDAuRA>



www.linkedin.com/company/urps-medecins-liberaux-aura

Conférences de presse

Deux conférences de presse ont été organisées : l'une sur le CVE en mars 2018 et une autre en octobre sur MEDUNION / RSPS.

L'URPS a également participé aux Journées de la santé du Progrès en juin 2018, en tant que partenaire. Le Président de l'URPS Médecins a remis le Trophée de l'Application mobile.

Élus impliqués dans la Commission Communication : **Drs Pencz (coordonnateur), Buisson, Chartier, Desvignes, Enrione-Thorrand, Filley-Bernard, Fourquet, Frezet, Legeais, Lhoste, Rosati, Ruaud et Teil.**



Flyers

Réalisation de nouveaux supports (flyers) sur les thèmes suivants :

- CVE à destination des professionnels de santé
- CVE à destination du public
- RSPS
- CPTS
- Présentation de l'URPS
- Actions en faveur de l'accompagnement à l'installation
- Atlas de la démographie médicale

Magazine *Trait d'union*

L'URPS Médecins AuRA a repris la publication de sa revue *Trait d'Union* qui était suspendue depuis 2015 : trois numéros ont été publiés :

- N° 8 (mars 2018) : Découvrez l'article sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).
- N° 9 (juin 2018) : Le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) : où en sommes nous ?
- N° 10 (octobre 2018) : Le RGPD : la protection des données de santé dans votre cabinet.

La lettre d'information

Tous les médecins de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour lesquels nous disposons d'une adresse courriel reçoivent, depuis le 17 janvier 2018, une lettre d'information.

Cette lettre concentre des invitations à des colloques ou ateliers (comme par exemple le colloque sur la cybersécurité), des soirées d'échanges, des enquêtes, délivre des informations en provenance des institutions (Ministère de la Santé ou ARS telles que la signature du Projet Régional de Santé), l'existence de structures telles que les PASS ou les équipes mobiles de rééducation. Quatre lettres d'information ont été envoyées.



08/ PARTICIPATION AUX TRAVAUX INSTITUTIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL

L'URPS Médecins AuRA est un acteur incontournable des instances de démocratie sanitaire. Les élus, au travers de leurs interventions, défendent les intérêts des médecins libéraux et apportent leurs contributions à l'élaboration de la politique régionale de santé.

Des réunions avec le Directeur de l'Offre de Soins de l'ARS ont également lieu tous les deux mois pour permettre de défendre les intérêts de la médecine libérale dans les projets conduits par l'ARS.

Ces contacts réguliers permettent d'intervenir plus rapidement et, à l'ARS, de mieux prendre en compte la vision de la médecine libérale.

Exemples : réunion du 15 février 2018 consacrée au nouveau zonage de la médecine générale.

Adoption du nouveau Projet Régional de Santé en 2018

Les élus de l'URPS Médecins AuRA se sont fortement mobilisés sur ce sujet. Ils ont soutenu le vote d'une motion demandant l'ajustement de la première version du PRS afin de mieux prendre en compte les intérêts de la médecine libérale (soutien financier au développement de projets de CPTS par exemple), l'intérêt du développement de projets e-Santé.

La motion contestait également l'intégration de projets de suppressions d'activités hospitalières non détaillées et qui pouvaient concerner le secteur privé et les médecins libéraux.

Le PRS définitif a pris en compte les remarques formulées par l'URPS Médecins AuRA.

Lire l'article : **Le Projet Régional de Santé 2018-2028, Trait d'union n° 9, Juin 2018** : <https://bit.ly/2NkJKaN>

Participation des élus de l'URPS aux instances de démocratie sanitaire

La CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) est chargée de recueillir l'avis des représentants du monde de la santé (professionnels, représentants des usagers, élus...) sur les grands projets relatifs à l'organisation des soins et l'organisation du système de santé régional.

Les élus ont participé à la CRSA :

- 2 séances Plénières
- 2 participations sur 4
- 2 séances permanentes
- 9 séances de la Commission Offre de soins
- 4 séances de la Commission Médico-sociale

Drs P. Dureau – A. François – J. Stagnara – E. Fourquet

Les CODAMUPS

Il y a eu une réunion CODAMUPS dans chaque département, sauf dans le Rhône. L'URPS Médecins AuRA était représentée à toutes, sauf en Savoie. L'URPS a également été présente dans les sous-comités médicaux des départements de l'Ardèche, Haute-Savoie, Isère, Loire et Rhône (1 réunion sauf Isère 4).



Les élus mobilisés en CODAMUPS :

Ain : Titulaires : Drs P. Berthon – C. Guichard – F. Guillemot – S. Faye-Pastor
Allier : Titulaires : Drs I. Domenech-Bonet – J.-A. Rosati – L. Rouge
Ardèche : Titulaires : Drs A. Carillion – K. Sinot – J.-M. Subtil
Cantal : Titulaires : Drs A. Malaval – P. Montanier
Drôme : Titulaires : Drs T. Bisseaud – C. Ginet – K. Tabet
Isère : Titulaires : Drs J.-P. Enrione-Thorrand – B. Hadrouf – P. Jallon – Suppléants : Drs P.-C. Baconnier – D. Legeais – S. Menuel – G. Perrin
Loire : Titulaires : Dr J. Bard – Y. Frezet – B. Pages – J.-L. Poizat – Suppléants : Drs C. Berger – N. Chalabi – B. Jacquet – E. Lion
Haute-Loire : Titulaire : R. Rabeyrin
Puy-de-Dôme : Titulaires : Dr F. Ruau – C. Thomas
Rhône : Titulaires : Drs J.-C. Agniel – C.-H. Guez – C. Pencz – M. Till – Suppléants : Drs R. Bolliet – S. Chomienne – V. Libourel – S. Barrois
Savoie : Titulaire : Dr C. Sauvaire
Haute-Savoie : Titulaires : Drs E. Jocteur-Monrozier – R.-P. Labarrière – D. Macheda – J. Mazet – Suppléants : Drs M. Horvath – S. Viaud

CTS – Conférences territoires de santé

L'URPS était représentée dans toutes les réunions des Conférences de territoire de santé, à l'exception de la Haute-Savoie, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme. Deux élus de l'URPS sont Présidents des Conférences de Territoire de Santé : dans l'Allier : Dr Domenech-Bonet ; en Isère : Dr Enrione-Thorrand ; dans le Rhône : le Dr Rébeillé-Borgella est Vice-président.

Les élus mobilisés :

Ain : Titulaires : Drs P. Fouque – C. Lecollier – Y. Mino-Vercellis – Suppléants : Drs P. Fouillet – F. Guillemot – B. Duraffourg
Allier : Titulaires : Drs J.-P. Binon – I. Domenech-Bonet – L. Rouge – Suppléants : Drs D. Régner – J.-M. Bons – M. Leymarie
Cantal : Titulaires : Drs P. Montanier – J. Malaval – P. Bouteille – Suppléants : Drs M. Pasquié – C. Chevenet – C. Tamas-Ghenu
Drôme-Ardèche : Titulaires : Drs B. Moulin – A. Carillion – Suppléants : Drs K. Tabet – P. Gil
Isère : Titulaires : Drs P. Pégourié – A. Genthon – J.-P. Enrione-Thorrand – Suppléants : Drs D. Legeais – J. Eymn
Loire : Titulaires : Drs Y. Frezet – B. Geoffroy – P. Causse – Suppléants : B. Morand

Haute-Loire : Titulaires : Drs Y. Roulaud – R. Rabeyrin – A. Osseili – Suppléants : Drs P. Carré – F. Teyssonneyre
Puy-de-Dôme : Titulaires : Drs B. Boudoyen – C. Landon – V. Desvignes – Suppléants : Drs G. Lhoste – C. Thomas – T. Champroux
Rhône : Titulaires : Drs A. François – V. Rébeillé-Borgella – M. Garrigou-Grandchamp – Suppléants : Drs S. Barrois – P. Dureau – R. Gineys
Savoie : Titulaires : Drs E. Teil – N. Derain – S. Blanchon – Suppléants : Drs N. Gelbert-Baudino – M. Golosetti – M. Barthez
Haute-Savoie : Titulaires : Drs D. Macheda – L. Nahon – J. Mazet – Suppléants : Drs L. Dezissert – C. Oddou – J.-C. Montigny

Pour toute demande d'intervention des élus de l'URPS Médecins AuRA dans l'une de ces instances, pour défendre votre projet ou contester une orientation, n'hésitez pas à contacter l'URPS Médecins AuRA par mail : urps@urps-med-aura.fr ou par téléphone : 04 72 74 02 75.



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ MÉDECINS LIBÉRAUX
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**URPS Médecins
Libéraux AuRA**

20, rue Barrier
69006 Lyon
T : 04 72 74 02 75

Site d'Auvergne

24 Allée Evariste Galois
63170 Aubière
T : 04 73 27 77 44

urps@urps-med-aura.fr
www.urps-med-aura.fr

